



## L'ALIMENTATION : une thématique au croisement des enjeux SANTÉ et ENVIRONNEMENT

## Quels liens entre alimentation, santé et environnement ?

« *Nous devons promouvoir un changement transformateur dans la façon dont nous produisons et consommons les aliments. Nous devons proposer des systèmes alimentaires durables qui offrent des aliments sains et nutritifs, tout en préservant l'environnement* »<sup>1</sup>.

Force est de constater que nos systèmes alimentaires actuels génèrent des effets négatifs sur les plans environnementaux, sociaux et de santé :

**Sur le plan environnemental et sanitaire**, l'usage des pesticides et engrais de synthèse ne diminue pas, seules 10% des terres agricoles sont bio et à peine 6% d'aliments sont bio dans les cantines<sup>2</sup> soit bien en deçà du cap fixé par la loi EGalim votée en 2018 (15% de terres agricoles bio et 20% d'aliments bio dans la restauration collective publique en 2022). Par ailleurs, les maladies causées en partie par une alimentation déséquilibrée et de mauvaise qualité continuent de progresser (surpoids, obésité, maladies cardio-vasculaires, diabète...)

**Sur le plan social**, on constate que le recours à l'aide alimentaire est en hausse continue depuis plus de 10 ans (en 2023, 32% des Français ne sont pas toujours en capacité de se procurer une alimentation saine et en quantité suffisante)<sup>3</sup>. En ce qui concerne les acteurs de la production agroalimentaire, de nombreux agriculteurs et agricultrices souffrent d'une rémunération insuffisante et d'un manque de reconnaissance<sup>4</sup>. Par ailleurs, d'ici 10 ans, 100 000 fermes seront à reprendre<sup>5</sup>. Il y a un enjeu à accompagner au mieux la transition, et donc l'installation des nouveaux agriculteurs au profit d'une agriculture durable.

**De plus, les systèmes alimentaires actuels renforcent les inégalités.** Les inégalités d'accès à une alimentation de qualité contribuent aux inégalités sociales de santé. Les populations les plus pauvres sont davantage affectées par des pathologies de santé liées à l'alimentation et leur espérance de vie en bonne santé est plus courte<sup>6</sup>. Ainsi les inégalités sociales se creusent et l'alimentation en est un indicateur implacable<sup>7</sup>. Ces inégalités sont d'autant plus exacerbées à l'heure où les messages de prévention incitent à des comportements souvent plus coûteux qui semblent réservés aux populations les plus favorisées (bio, circuits courts ou de proximité...). Depuis 2020 et à la suite du premier confinement, la situation s'est encore dégradée<sup>8</sup>. Cette situation convoque l'amélioration de l'aide alimentaire (diversité des produits, provenance, augmentation de la part de produits frais) et de l'action publique dans l'optique d'une réelle démocratie alimentaire plus durable.

Partant de ces constats, **quels changements nos systèmes alimentaires doivent-ils connaître et comment la promotion de la santé peut-elle contribuer à ces changements ?** Cette fiche repères apporte des éléments d'éclairage afin de répondre à ces questions.

## Quelles pistes d'action en promotion de la santé pour soutenir des systèmes alimentaires plus durables ?

### Développer des approches « One Health »<sup>9</sup>

Il s'agit de prendre en compte les interdépendances entre l'état de santé des différents domaines du vivant et concevoir de manière intégrée les différentes échelles d'actions (locales, nationales, européennes et mondiales)<sup>10</sup>. Ce concept invite à aller vers plus de collaboration et de transversalité pour aborder la transition alimentaire selon une approche globale en promotion de la santé.

En ce sens l'agroécologie est un levier intéressant pour promouvoir des systèmes alimentaires plus durables et plus équitables. Il s'agit d'appréhender des concepts et principes écologiques pour optimiser les interactions entre les végétaux, les animaux, les humains et l'environnement. L'agroécologie intègre et combine les questions de diversité, la co-création et le partage de connaissances, les synergies, l'efficacité, le recyclage, la résilience, les valeurs humaines et sociales, la culture et les traditions alimentaires, la gouvernance responsable, l'économie circulaire et solidaire<sup>11</sup>.

### Sensibiliser les acteurs

La sensibilisation pluri-acteurs en territoire favorise l'interconnaissance et la culture commune autour des enjeux liés à l'alimentation, l'environnement et la santé. Elle permet d'identifier la pluralité des acteurs locaux et de réaliser un état des lieux des besoins du territoire et des activités déployées. Elle est un espace pour échanger, partager ses besoins, ses questionnements et ses expériences. Elle permet de prioriser, de mutualiser les actions pour agir de façon globale, dans une logique d'universalisme proportionné avec des actions spécifiques en direction des publics prioritaires<sup>12</sup>.

1. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, Déclaration d'ouverture au 2e Symposium international d'agroécologie. Rome, Italie 3 avril 2018.

2. FAO, Assemblée générale, « rapport soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter », 2014.

3. 17<sup>ème</sup> baromètre Ipsos / Secours Populaire : privations et peur du lendemain, 2023.

4. [Pour une véritable stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat](#), 2023.

5. 4èmes rencontres de l'alimentation durable, Paris, 2023

6. F. Caillavet, N. Darmon, « Comment lutter contre la précarité alimentaire et donner accès à tous à une alimentation durable ? », Observatoire des inégalités, 2023.

7. Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, PNNS 2019-2023

8. Retour d'expérience de la crise covid-19 : période du premier confinement national, Conseil National de l'Alimentation, avis 89, juillet 2021.

9. One Health : ce concept est initié au début des années 2000, dans un contexte d'accroissement du risque de transmission de maladies infectieuses de l'animal à l'être humain (zoonose).

10. INRAE, 2020.

11. FAO et INRAE. 2020. [Systèmes alimentaires durables – Un manuel pour s'y retrouver](#). Rome.

12. Prémila MASSE, chargé de projets au GRET : Pour des systèmes alimentaires durables et favorables à la nutrition, Politiques et pratiques de développement, n°25, décembre 2020.

## Renforcer la place des politiques

L'alimentation inclut des enjeux liés au respect de l'environnement, à la santé des consommateurs, ou encore à l'accessibilité sociale aux produits<sup>13</sup>. Les villes et régions urbaines sont placées au cœur de ces enjeux<sup>14</sup> pour soutenir un droit à l'alimentation pour tous, en tant que droit humain fondamental. Il y a un « réinvestissement de la question alimentaire »<sup>15</sup> par les collectivités locales sur les territoires. La question de l'alimentation est donc désormais mise à l'agenda politique local en France et en Europe<sup>16</sup> et, progressivement, on assiste à la conception de politiques alimentaires plus systémiques.



### Illustration

À Lyon, un « Conseil local de l'alimentation durable » (CLAD) a été mis en place par la municipalité. Il s'agit d'un groupe de réflexion associant une quarantaine de structures actives en matière d'alimentation sur le territoire. Le programme a abouti à la rédaction d'un plan d'action pour la ville qui propose notamment de « développer et animer un espace de gouvernance » autour de l'alimentation. Par ailleurs, une collaboration est en place avec la Métropole de Lyon sur les questions de production agricole.



## Promouvoir l'émergence d'alliances locales

Pour favoriser l'émergence de systèmes alimentaires plus durables, il s'agit de repérer les différents déterminants sur lesquels il est possible d'agir en territoires et de développer des alliances locales, constituées de différents acteurs. Ces alliances peuvent par exemple s'incarner au sein des PAT (Projets Alimentaires Territoriaux). La notion d'ancrage physique, via des tiers lieux alimentaires, apparaît également comme primordiale pour soutenir l'indépendance alimentaire des territoires. Dans les quartiers, les espaces d'agriculture urbaine constituent de véritables opportunités, des alternatives aux modes de production de la ville qui réinterrogent la place des espaces verts dans l'aménagement urbain et encouragent également la participation des habitants. L'agriculture urbaine, dans certains cas, propose une véritable ambition productive qui vient compléter l'offre issue des exploitations agricoles environnantes<sup>17</sup>.



### Illustration

Le projet « [Territoires à vivreS](#) » émane d'un collectif<sup>18</sup> (une coopération territoriale inter-associative). Il s'agit de contribuer au développement de systèmes alimentaires territoriaux durables, inclusifs et démocratiques, favorisant un accès digne à une alimentation de qualité pour tous, en particulier les plus vulnérables ; d'impulser des démarches de démocratie alimentaire dans les territoires, avec les habitants, en particulier les plus précaires ; de mutualiser les outils et compétences de différents réseaux associatifs nationaux.

Depuis 2021, le projet s'est déployé sur 4 territoires entre ville et campagne (Métropole de Lyon, Métropole d'Aix-Marseille, Métropole de Montpellier, Haute-Garonne-Toulouse)

Sur le Territoires à Vivres Grand Lyon, différentes expérimentations sont en cours :

- La création d'un pôle de résilience alimentaire regroupant des acteurs du champ de l'accessibilité alimentaire et de l'alimentation durable au service de la résilience alimentaire du territoire.
- Le tiers-financement de denrées de qualité pour soutenir la transition alimentaire durable au niveau métropolitain
- La mise en place de démarches de démocratie alimentaire en vue d'expérimenter des caisses de solidarité alimentaire sur les territoires d'actions.



13. Camille Billion, « La gouvernance alimentaire territoriale au prisme de l'analyse de trois démarches en France », [Géocarrefour \[En ligne\]](#), 91/4 | 2017, mis en ligne le 18 septembre 2017, consulté le 02 décembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.10288>

14. VILJOEN A., WISKERKE J.S.C., 2012, Sustainable food planning: evolving theory and practice, Wageningen Academic Publishers, 600 p. DOI : 10.3920/978-90-8686-187-3.

15. BRAND C., 2015, Alimentation et métropolisation : repenser le territoire à l'aune d'une problématique vitale oubliée. Thèse de Doctorat en Géographie. Université Grenoble Alpes, Grenoble, 659 p.

16. LARDON S., LOUDIYI S., 2014, Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales, [Géocarrefour](#), Vol. 89, n° 1-2, p. 3-10. DOI : 10.4000/geocarrefour.9362.

17. IREV, Synthèse cycle de rencontres : des quartiers en transition – rencontre n°1 – le renouvellement urbain à l'épreuve des changements climatiques, 2021.

18. Notamment VRAC, Réseau Cocagne, Réseau CIVAM, UGESS, Secours Catholique.

## Favoriser la participation des publics

La participation des publics fait écho au concept de « démocratie alimentaire », élaboré dans les années 1990. Il s'agit, dans ce cas précis, de permettre à tous les habitants de reprendre la main sur leur alimentation pour avoir accès à une alimentation décente, abordable et bénéfique pour la santé, produite, transformée et distribuée dans des conditions en lesquelles ils peuvent avoir confiance<sup>19</sup>.

Il s'agit de soutenir le développement du pouvoir d'agir des individus et des populations, en interrogeant les dimensions culturelles et identitaires que les différents groupes sociaux ou publics entretiennent avec l'alimentation et l'agriculture<sup>20</sup>.

Pour incarner ce « mouvement de démocratie alimentaire », cela passe aussi par une plus grande connexion entre les producteurs-agriculteurs et les mangeurs, et par plus d'équité dans l'accès à l'alimentation de qualité. De nombreux mouvements sociaux et de développement d'initiatives alternatives existent du côté des producteurs et de celui des mangeurs<sup>21</sup> (AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne - circuits courts, jardins partagés<sup>22</sup>, magasins coopératifs, groupement d'achat, réseaux vrac, etc.).

### Accompagner la transition de l'aide alimentaire vers l'alimentation durable

La population ayant recours à l'aide alimentaire est souvent assimilée à des représentations sociales négatives, qui peuvent impacter l'inclusion sociale et la perception de la dignité des personnes. Le non-recours à cette aide alimentaire reste important en raison de la lourdeur des procédures administratives, des contrôles éventuels et du sentiment de honte perçu à l'idée de devoir faire appel à l'aide pour se nourrir<sup>23</sup>.

Pour répondre aux enjeux d'une sécurité alimentaire durable, une proposition portée par différents collectifs<sup>24</sup> est actuellement à l'état de projet, il s'agit de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA). Ce dispositif repose sur 3 piliers : l'universalité, le conventionnement (avec des producteurs) organisé de façon démocratique, et le financement par la cotisation sociale, à hauteur de 150 euros, pour tous, par mois<sup>25</sup>.

### Utiliser les crises comme opportunité au changement

« Une crise est nécessaire pour provoquer des innovations dans le système agricole et alimentaire »<sup>26</sup>. Entre scandales sanitaires, perturbations économiques et sociales, périls environnementaux, ce système, depuis longtemps mondialisé, fait l'objet de nombreuses remises en question<sup>27</sup>. La pandémie liée à la Covid-19 débutée en 2020 ainsi que la guerre en Ukraine de 2022 démontrent ainsi la fragilité du système alimentaire mondial et son incapacité à assurer la sécurité alimentaire dans le monde<sup>28</sup>. Concrètement, des solutions sont envisagées comme la reterritorialisation des filières alimentaires, les circuits courts et/ou de proximité et d'autres réseaux alternatifs portant avec eux une « promesse de différence »<sup>29</sup> en termes de transition.



## Illustration

[Un projet de promotion de la démocratie alimentaire et de SSA à Dieulefit \(26\) et communauté de communes alentour. Organisation d'un marché en vente directe avec possibilité de prix différenciés.](#)

Cette initiative a été impulsée par la rencontre entre une élue et un maraîcher. Leurs intérêts croisés ont permis de porter un projet transverse de démocratie alimentaire à l'échelle du territoire. Il s'agit de la mise en place d'un marché de vente avec un système de prix différenciés. Le marché est localisé au cœur d'un quartier avec une population mixte. Les clients peuvent payer soit au prix que le maraîcher estime comme couvrant ses coûts de production et un revenu décent (100%), soit à un prix accessible (-30%), soit à un prix solidaire (+30%). Chaque client est libre de choisir son prix en conscience et sans justificatif. L'excédent ou le déficit du marché n'est pas à la charge du maraîcher mais est géré par la caisse alimentaire, qui doit permettre de pérenniser le dispositif dans le temps.

Ce projet est réfléchi dans une quadruple dynamique : sensibiliser et mobiliser la population via des outils d'éducation populaire ; fédérer les acteurs locaux de l'alimentation autour de la SSA pour développer des projets communs ; projet de recherche POPSU territoires (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) sur la résilience alimentaire pour déboucher sur la co-construction d'une stratégie de résilience alimentaire ; définition en cours d'une politique publique d'équipement (ex. mutualisation d'une cuisine centrale pour les repas distribués en cantine scolaire / populaire).

D'autres illustrations en ARA :

À Saint-Étienne (42), [une Caisse sociale de l'alimentation](#) : initiative et groupe local de réflexion vers une SSA.

A Clermont-Ferrand (63), [Soli'Doume : une monnaie locale](#).



19. Dominique Paturel, Patrice Ndiaye : Le droit à l'alimentation durable en démocratie, Editions Presse de Rhizome, Rhizome 2022/1 (N°82), p7 à 8).

20. Granchamp, L., Lamine, C., Berthomé, G. E. K., Tuscano, M. & Jenatton, M. (2023). Démocratie alimentaire et approches sensibles dans la transition écologique. Lien social et Politiques, (90), 377–399.

21. Sommet mondial de l'alimentation de 1996, Tim Lang, professeur de politique alimentaire au Centre for Food Policy de la City, University of London.

22. [Le Plan France Relance consacre 30 millions d'euros pour soutenir le développement de l'agriculture urbaine et des jardins partagés](#), 2021.

23. F. Caillavet, N. Darmon, op.cit p2.

24. Ingénieurs sans frontière-Agrista, Démocratie Alimentaire, Réseau Salariat, Réseau Civam, la Confédération paysanne, le Collectif Démocratique Alimentaire, l'Ardeur, l'Ufal, Mutuale, l'Atelier Paysan, les Amies de la Confédération paysanne, VRAC, les Greniers d'Abondance, le Collectif les pieds dans le plat et le Réseau GRAP. D'autres organisations contribuent aux travaux et réflexions : le Miramap, le Secours Catholique.

25. Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation, 2023.

26. Rouillé d'Orfeuil H. (2018). Transition agricole et alimentaire : la revanche des territoires. Paris, Charles Léopold Mayer, 250 p.

27. Nathalie Corade, Marie Lemarié-Boutry, Kevin Maréchal et Julien Noel, « Les systèmes alimentaires et agricoles territorialisés : des leviers vers la transition ? », Économie rurale [En ligne], 82 | octobre-décembre 2022, mis en ligne le 31 décembre 2022, consulté le 23 février 2023. ; DOI :https://doi.org/10.4000/economierurale.10548.

28. [Rapport 2022 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde \(chapitre 2\)](#).

29. Le Velly R. (2017). Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence. Paris, Presses des Mines, 200 p.

## Et demain ? Une mobilisation nationale en faveur de systèmes alimentaires plus durables

En 2023, 103 organisations (dont la Fédération Promotion Santé) de consommateurs, de familles, de lutte contre la précarité alimentaire, de santé, de solidarité, de protection de l'environnement et du bien-être animal ont formulé collectivement une note<sup>30</sup> pour une SNANC (Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat) ambitieuse. Cette note établit le cadre et fixe les objectifs d'une politique de l'alimentation à la hauteur des enjeux climatiques, de préservation de la biodiversité, de justice sociale, de bien-être animal et de santé publique. Une SNANC qui, nous l'espérons, pourra contribuer à la nécessaire transformation de nos systèmes alimentaires.

## GLOSSAIRE

### Systèmes alimentaires

Ils comprennent tous les éléments (ressources naturelles, personnes, intrants, processus, infrastructures, institutions, produits, etc.) et activités liées à la production, à la transformation, à la distribution, à la préparation et à la consommation des aliments et aux extraits de ces activités, y compris les impacts socio-économiques et environnementaux. On parle de Systèmes Alimentaires Durables (SAD) dès lors qu'ils assurent la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous de manière à ne pas compromettre les bases économiques sociales et environnementales de la sécurité alimentaire et de la nutrition des générations futures<sup>31</sup>.

### Droit à l'alimentation

« S'efforcer de garantir à chaque enfant, à chaque femme et à chaque homme une alimentation adéquate et régulière n'est pas seulement un impératif moral et un investissement extrêmement rentable sur le plan économique ; il s'agit aussi de l'application d'un droit humain fondamental.<sup>32</sup>»

Le droit à l'alimentation fait partie intégrante du mandat de la FAO<sup>\*</sup> depuis sa création et il est solidement ancré dans le cadre stratégique de la FAO, adopté en 2009. Ce droit à une alimentation adéquate en tant que droit fondamental de l'homme a été reconnu pour la première fois dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, au titre du droit à un niveau de vie suffisant (Art. 25) : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et celui de sa famille, notamment pour l'alimentation... ». Il établit les sept principes directeurs à prendre en compte dans le domaine du droit à l'alimentation : participation, imputabilité, non-discrimination, transparence, dignité humaine, habilitation et état de droit<sup>33</sup>.

### Sécurité alimentaire

« La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine. »<sup>34</sup>.

### Souveraineté alimentaire

Depuis les années 1990 et issue des mouvements altermondialistes tels Via Campesina<sup>35</sup>, la souveraineté alimentaire est un droit des populations à décider de leurs propres stratégies et politiques pour garantir leur sécurité alimentaire tout en considérant les effets sur les autres. Elle garantit, par le biais de choix d'alimentation, de politiques agricoles ou commerciales, l'accès à une alimentation saine et durable. Il s'agit d'un concept global où social, économie, politique et environnement sont étroitement mêlés, en privilégiant la diversité des productions locales. Le retour à de petites exploitations, à une agriculture familiale et paysanne, mais aussi à la production potagère constituent des leviers potentiels pour la souveraineté alimentaire<sup>36</sup>.

### Alimentation durable

Les régimes alimentaires durables sont des régimes alimentaires ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations actuelles et futures. Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines<sup>37</sup>.

\*Food and Agriculture Organization

30. Ibid.

31. HLPE. 2014. [Food losses and waste in the context of sustainable food systems. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security](#). Rome. 8 pp.

32. FAO. 2005. Jacques Diouf dans l'avant-propos des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate, dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, p. iv. Rome.

33. Le droit à l'alimentation : le temps d'agir, FAO, 2012.

34. FAO. 1996. Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation.

35. La Via Campesina a lancé le concept de souveraineté alimentaire en 1996.

36. Elienay Dutra, Jean Blancheteau, Amélie Gonçalves, Frédéric Wallet, 2020. Souveraineté alimentaire : [Définition. Dictionnaire d'agroécologie](#).

37. FAO, Biodiversité et régimes alimentaires durables, 2010.



**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes**  
Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé  
[www.ireps-ara.org](http://www.ireps-ara.org)  
[www.agir-ese.org](http://www.agir-ese.org)  
Rédaction : Régis Canaud.  
Relecture : Adeline Michel.

Avec le soutien de l'Agence Régionale  
de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

